

## Florence, à l'écoute des salariés

Déléguée syndicale centrale CFDT à la Macif, Florence Machat est depuis dix ans conseillère du salarié. Un mandat qui consiste à assister les salariés des entreprises sans représentant du personnel lors d'entretiens préalables au licenciement. Soit, le plus souvent, des salariés issus de Très petites entreprises (TPE). Confidences d'une militante de terrain.

Née à Paris et élevée à l'Hay-les-Roses (94), Florence commence sa carrière à la Macif comme guichetière en 1983. Issue d'un milieu ouvrier – sa mère était « petite main » dans un atelier de haute couture, reconvertie en assistante maternelle, son père employé d'une entreprise de chariots élévateurs – elle se syndique dès 1985 à la CFDT, « grâce aux personnes qui y étaient ».

Rapidement, elle s'engage dans la commission emploi/formation du Comité d'entreprise (CE). La Macif est alors une mutuelle jeune, qui embauche beaucoup et revendique des valeurs fortes. « Nous avions de l'avance puisque nous sommes passés aux 35h avant les lois Aubry. Puis aux 31h30... », note-t-elle. Au début des années 2000, la CFDT remporte les élections et Florence est nommée secrétaire du CE. C'est à cette époque qu'elle découvre l'IREFE. « Jusqu'ici, je m'étais toujours débrouillée seule mais là, j'allais me retrouver face à l'employeur et il fallait que je me forme », souligne-t-elle. Après avoir pris goût aux stages proposés par l'IREFE, elle est très vite sollicitée pour être animatrice. Ce qu'elle accepte volontiers !

### Un mandat passionnant

Aussi, en 2006, Florence devient conseillère du salarié. Par un concours de circonstances, comme souvent. « J'étais intéressée par le mandat de conseiller prud'homme. Mais les renouvellements venaient d'avoir lieu et l'Union départementale de Paris avait un fort besoin de conseillers du salarié », explique-t-elle, sans regret aucun. Pour preuve : elle convaincra dix autres militants de la Macif de s'en-



gager à ses côtés. « Humainement parlant, c'est le mandat le plus passionnant. L'un des plus utiles aussi », s'enthousiasme-t-elle, alors qu'elle entame en 2016 son quatrième mandat.

Un vrai « mandat de terrain » comme elle aime à dire, où elle voit défiler des femmes et des hommes qu'il faut accompagner avant, pendant et parfois après l'entretien. « Pour certains, c'est un véritable choc. Ils ne comprennent pas pourquoi ils sont licenciés. Dans les petites boîtes, beaucoup ne connaissent rien au droit du travail, ni même le rôle des syndicats. Certains employeurs en profitent et inventent une faute pour licencier sans indemnité. Il faut être vigilants et les aider à faire valoir leurs droits. On essaye aussi de leur faire réaliser que, si une porte se ferme, d'autres peuvent s'ouvrir. C'est l'occasion de réfléchir à son parcours, d'entamer une formation, de se reconverter ».

### Une militante en mouvement

Chaque année, Florence accompagne ainsi une dizaine de salariés sur le point d'être licenciés. Avec parfois des « pics d'activité », comme ce fut le cas au début de la crise en 2008. « Les gens perdaient leur boulot par wagon !, se souvient-elle, visiblement marquée. Dans ces moments-là, tu es confrontée au quotidien à ce que vivent les salariés et c'est difficile de prendre du recul. Quel que soit le mandat d'ailleurs, on n'est pas préparés à gérer cela », confie-t-elle.

Les souvenirs se bousculent. Comme ce licenciement collectif, où elle se retrouve à accompagner cinq salariés alors que tout un service est en train de fermer. Ou quand elle a dû faire face à des cas de harcèlement ou d'agression au travail, « où il a parfois fallu sortir notre carte tricolore pour qu'on nous laisse entrer ».

Des situations cocasses lui viennent aussi à l'esprit. À l'instar de cet entretien dans la remise d'un magasin, au milieu des boîtes à chaussures. « On voit du pays, sourit Florence. Et même si on ne maîtrise pas tout, on apprend à aller chercher l'information. Intellectuellement, un militant est toujours en mouvement. Les connaissances acquises hors de l'entreprise nous servent aussi pour notre propre action syndicale ». Aujourd'hui, Florence est devenue « référente » auprès de quatre conseillers du salarié. Une bonne façon, en somme, de passer le flambeau pour celle qui devrait, non sans un serrement de cœur, « lâcher » son mandat en 2018 pour celui de conseillère prud'homme...

Judith Boumendil & Clément Mellin